



Accueil des jeunes enfants : Le changement pas pour l'instant !

Madame Bertinotti, Ministre de la Famille, a annoncé le lancement d'une consultation citoyenne sur l'accueil de la petite enfance et s'est engagée à abroger le décret « Morano » en 2013 pour le remplacer par d'autres « dispositifs ».

Si l'on peut se réjouir de la volonté d'abroger ce décret contre lequel des milliers de professionnels et de parents se sont mobilisés, rappelons qu'ensemble nous avons dénoncé, entre autres, le « surbooking » qui permet d'inscrire jusqu'à 20% d'enfants supplémentaires et l'augmentation de la part de professionnel-le-s les moins qualifié-e-s au sein des établissements d'accueil remettant ainsi en cause la qualité d'accueil.

Pourquoi cette abrogation n'est-elle pas immédiate ?

Concernant la consultation citoyenne baptisée « Au tour des Parents », qui réunira 400 d'entre eux, tirés au sort, ainsi que des acteurs de la « politique familiale », **la CGT s'interroge sur la non-sollicitation des organisations syndicales.**

Nous rappelons à Madame la Ministre que répondre aux besoins des familles en matière d'accueil des jeunes enfants ne peut se limiter au « quantitatif », que cela doit impérativement prendre en compte la question de la « qualité ». Or, dans son communiqué de presse du 10 octobre 2012, cette qualité n'est nullement abordée ! Aucune précision concernant, par exemple, la formation ou les normes d'encadrement (obsolètes, car datant de 1946)...

Alors, NON, la CGT ne peut se satisfaire de ces annonces et rappelle que pour un accueil de qualité des jeunes enfants elle revendique :

- Le maintien d'un personnel spécialisé de la Petite Enfance dans les structures d'accueil : puéricultrices, éducatrices-teurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture.
- Un investissement massif pour la formation de personnels diplômés de la Petite Enfance. L'ouverture de places dans les écoles de formation publique et la gratuité de celles-ci.
- La révision des normes d'encadrement.
- Des conditions de travail permettant d'assurer la socialisation et l'éveil dans le respect du développement de chaque enfant.
- Le développement massif de structures d'accueil publiques.

La CGT rappelle que, sans les moyens budgétaires nécessaires, augmenter l'offre d'accueil collective ou individuelle entraînera une dégradation de la qualité d'accueil des jeunes enfants.

**Ensemble, restons vigilant-e-s et prêt-e-s
à nous mobiliser !**